

Fabrice Bebele, après avoir décliné les missions dévolues à un magistrat à savoir : « garantir les libertés fondamentales, débarrasser le tribunal des excès et des abus », a promis de mettre ses compétences au service des usagers, en jouant son rôle de garant de l'intégrité, de l'application des lois et la de conscience professionnelle.

FABRICE Bebele, le nouveau procureur de la République près le tribunal de première instance de Port-Gentil, vient d'être présenté officiellement à la population. La cérémonie y relative s'est déroulée en présence du gouverneur de province et de plusieurs autorités civiles et militaires. Avec lui, douze autres magistrats du siège et quatre greffiers affectés au tribunal ont fait la connaissance de leur nouveau milieu professionnel.

Une occasion saisie par Fabrice Bebele pour remercier tous ceux qui ont œuvré à sa nomination. Le nouveau procureur de la République a aussi profité de ce moment privilégié pour féliciter les promus et décliner les missions dévolues à chacun, à savoir : « garantir les libertés fondamentales, débarrasser le tribunal des excès et des abus. »

Le nouveau procureur a promis de mettre ses compétences au service des usagers en jouant son rôle de garant de l'intégrité, de l'appli-



Photo : Koumouss

M. Bebele : « Tout doit se régler au tribunal et non sur la voie publique ou dans les bureaux. »



Photo : Koumouss

Le public suivant les différentes interventions.

tion des lois et de la conscience professionnelle. Il a également appelé ses collaborateurs à la culture du respect de la norme judiciaire, à la conjugaison des efforts, à une justice qui rassure et une justice respectée, parce que équitable et respectable.

Lé patron du parquet a promis d'être intransigeant à l'égard de la délinquance. « Tous ceux qui répandent la mort, l'horreur, la violence et la destruction, et les conducteurs véreux seront sévèrement sanctionnés », a-t-il averti.

Aux magistrats et OPJ



Photo : Koumouss

Mme Afinizo (C) a exhorté la famille judiciaire à « plus d'efficacité, d'abnégation et de compétence. »



Photo : Koumouss

Les nouveaux magistrats lors de la prestation de serment.

(Officiers de police judiciaire), il a fait la promesse d'être regardant dans leur travail. Une mise en garde a été lancée à l'endroit des fêrus des transactions. « Tout doit se régler ici au tribunal et non sur la voie publique ou dans les bureaux », a averti le mi-

nistère public. Le président du tribunal, Leslie Afinizo a, pour sa part, exhorté la famille judiciaire à plus d'efficacité, d'abnégation et de compétence. Ces qualités, a-t-il insisté, constituent une source de motivation supplémentaire, aux fins d'exceller

dans l'accomplissement des tâches. Leslie Afinizo a saisi l'opportunité offerte par cet événement pour inviter les professionnels de la justice au respect des principes qui fondent le métier, afin de rendre à leur institution ses lettres de noblesse.